

9^e étape Genève-Chancy Vulbens

Informations pratiques

Description de l'étape

(Suisse, canton traversé: Genève et France, département traversé: Haute-Savoie)

Si la réalisation de l'itinéraire ViaRhôna a fait son apparition dans cette étape du côté suisse, la signalisation française comporte encore les panneaux provisoires « du Léman à la mer ».

Cette étape d'environ 25 km (selon les variantes) est assez sportive, cependant elle vous fera découvrir des endroits très diversifiés: le fameux vignoble genevois et ses villages bucoliques, une usine d'incinération, un barrage sur le Rhône (Verbois construit dans l'entre-deux-guerres), une centrale solaire, la région sauvage des Teppes de Véré et du Biolay et le delta de l'Allondon. Vous pourrez faire une halte et vous promener à pied dans la réserve des Teppes en observant les oiseaux. Vous pourrez aussi vous restaurer et vous reposer à Chancy. La suite présente quelques difficultés, il faut donc prévoir boissons et aliments énergétiques.

La première difficulté se situe en début de parcours avec une montée d'environ 1,5 km sur une route ombragée jusqu'à la douane. Ensuite la traversée des villages est facile et ponctuée de giratoires, ce qui ralentit le trafic automobile. On peut se ravitailler dans presque tous ces villages. Il y a même quelques hôtels le long du parcours (Valleiry).

Sur le parcours

Bernex: « Signal » dominant le canton.

Verbois: barrage, réserve naturelle (Teppes), centrale solaire.

Mandement: région viticole.

Dardagny: château (XIII^e s., réaménagé au XVII^e s.).

Avully, Cartigny: villages au passé médiéval.

Chancy: barrage de Chancy-Pougny (1925).

Valleiry: le Mont Vuache et son « Tour du Vuache à vélo »

Le sentier d'interprétation « De Nant en Rhône ».

Un brin d'histoire

Au cours des siècles, le territoire genevois et la ville de Genève sont l'enjeu de convoitises diverses. Dès 1033, Genève appartient au Saint-Empire romain germanique.

Son contrôle est disputé au cours des XII^e et XIII^e siècles entre l'autorité du prince évêque, les comtes de Genève et la Maison de Savoie. Jusqu'au début du XVII^e siècle, les ducs de Savoie cherchent à prendre Genève et la région, sans succès. En 1601, le pays de Gex, Avully, Aire-la-Ville et Chancy, (trois ports avec des bacs à traîlle) sont cédés à la France. En 1754, la Savoie reconnaît la souveraineté de Genève sur la Champagne, sans mettre fin aux luttes diverses (1755: bataille de l'Île du Rhône à Aire-la-Ville entre les paysans de Russin et ceux d'Aire-la-Ville).

Adresses utiles

Office du tourisme Genève

18, rue du Mont-Blanc – Tél. 022 909 70 00

Office du tourisme de Valleiry

www.valleiry.fr/tourisme – Mairie – Tél. 04 50 04 30 29

Réparateurs de vélos:

A Bernex: Palm-cycles, rte de Pré-Marais 58, Tél. 022 777 07 18

A Genève: Hors-piste, 3, rue des Rois, Tél. 022 328 47 09

Cycles Garufi, 16, rue des Charmilles, Tél. 022 344 07 02

Cartes utiles:

Carte vélo Genève ville et canton 1:10 000 et 1:30 000

Carte IGN 1:25 000 n°3429 OT TOP 25

Sites utiles:

www.geneve.ch/environnement-info

www.ecocycle.ch

www.routeyou.com

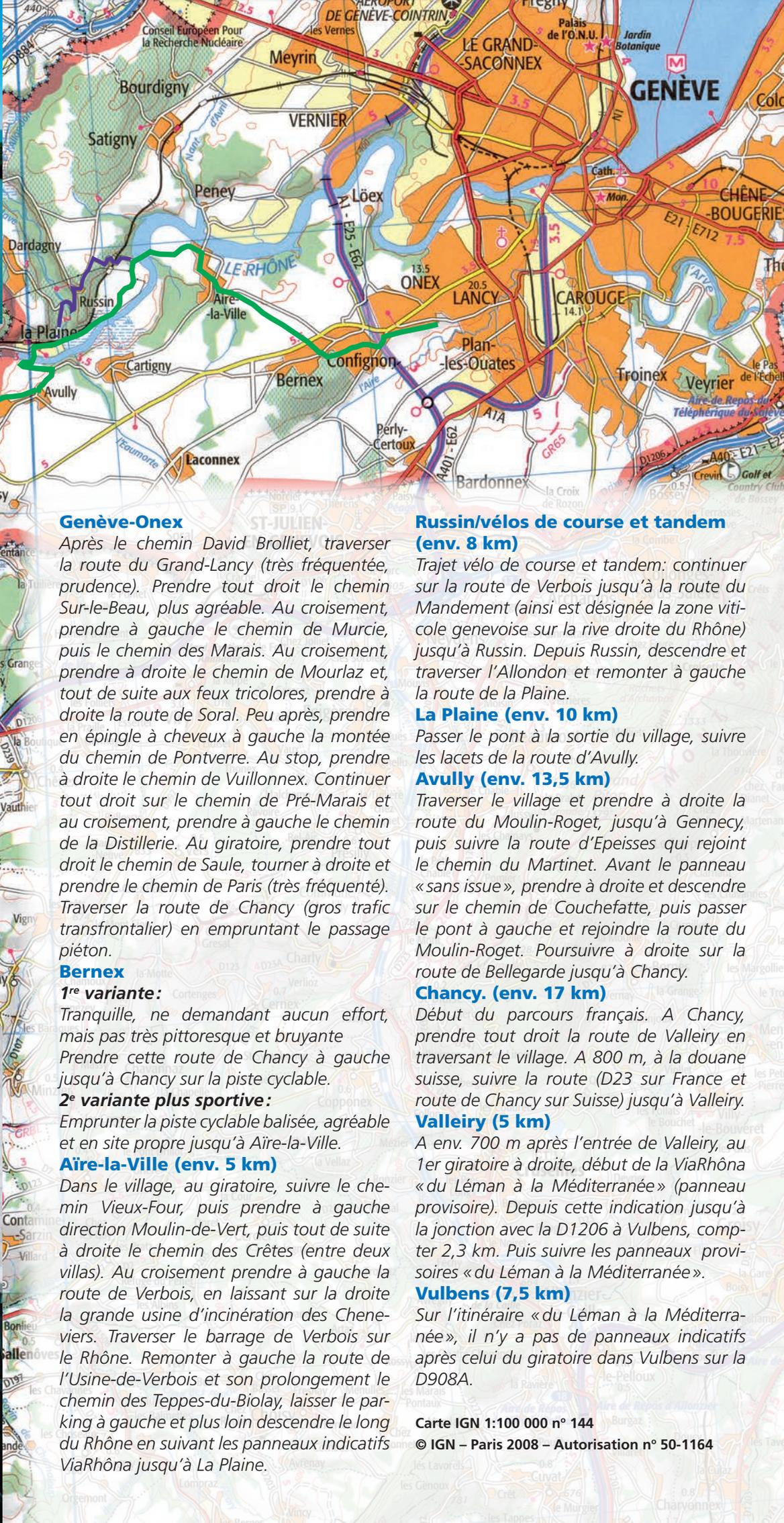
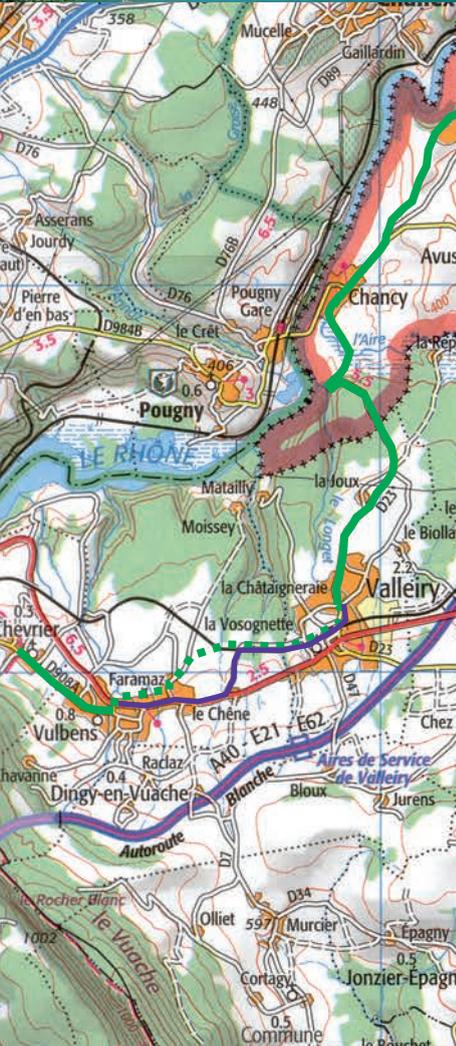


9^e étape Genève-Chancy Vulbens

Le Rhône à vélo

Region
RhôneAlpes





Genève-Onex

Après le chemin David Broliet, traverser la route du Grand-Lancy (très fréquentée, prudence). Prendre tout droit le chemin Sur-le-Beau, plus agréable. Au croisement, prendre à gauche le chemin de Murcie, puis le chemin des Marais. Au croisement, prendre à droite le chemin de Moulaz et, tout de suite aux feux tricolores, prendre à droite la route de Soral. Peu après, prendre en épingle à cheveux à gauche la montée du chemin de Pontverre. Au stop, prendre à droite le chemin de Vuillonx. Continuer tout droit sur le chemin de Pré-Marais et au croisement, prendre à gauche le chemin de la Distillerie. Au giratoire, prendre tout droit le chemin de Saule, tourner à droite et prendre le chemin de Paris (très fréquenté). Traverser la route de Chancy (gros trafic transfrontalier) en empruntant le passage piéton.

Bernex

1^{re} variante:
Tranquille, ne demandant aucun effort, mais pas très pittoresque et bruyante. Prendre cette route de Chancy à gauche jusqu'à Chancy sur la piste cyclable.

2^e variante plus sportive:
Emprunter la piste cyclable balisée, agréable et en site propre jusqu'à Aire-la-Ville.

Aire-la-Ville (env. 5 km)

Dans le village, au giratoire, suivre le chemin Vieux-Four, puis prendre à gauche direction Moulin-de-Vert, puis tout de suite à droite le chemin des Crêtes (entre deux villas). Au croisement prendre à gauche la route de Verbois, en laissant sur la droite la grande usine d'incinération des Cheneviers. Traverser le barrage de Verbois sur le Rhône. Remonter à gauche la route de l'Usine-de-Verbois et son prolongement le chemin des Teppes-du-Biolay, laisser le parking à gauche et plus loin descendre le long du Rhône en suivant les panneaux indicatifs ViaRhôna jusqu'à La Plaine.

Russin/vélos de course et tandem (env. 8 km)

Trajet vélo de course et tandem: continuer sur la route de Verbois jusqu'à la route du Mandement (ainsi est désignée la zone viticole genevoise sur la rive droite du Rhône) jusqu'à Russin. Depuis Russin, descendre et traverser l'Allondon et remonter à gauche la route de la Plaine.

La Plaine (env. 10 km)

Passer le pont à la sortie du village, suivre les lacets de la route d'Avully.

Avully (env. 13,5 km)

Traverser le village et prendre à droite la route du Moulin-Roget, jusqu'à Gennecy, puis suivre la route d'Epeisses qui rejoint le chemin du Martinet. Avant le panneau « sans issue », prendre à droite et descendre sur le chemin de Couchefatte, puis passer le pont à gauche et rejoindre la route du Moulin-Roget. Poursuivre à droite sur la route de Bellegarde jusqu'à Chancy.

Chancy (env. 17 km)

Début du parcours français. A Chancy, prendre tout droit la route de Valleiry en traversant le village. A 800 m, à la douane suisse, suivre la route (D23 sur France et route de Chancy sur Suisse) jusqu'à Valleiry.

Valleiry (5 km)

A env. 700 m après l'entrée de Valleiry, au 1^{er} giratoire à droite, début de la ViaRhôna « du Léman à la Méditerranée » (panneau provisoire). Depuis cette indication jusqu'à la jonction avec la D1206 à Vulbens, compter 2,3 km. Puis suivre les panneaux provisoires « du Léman à la Méditerranée ».

Vulbens (7,5 km)

Sur l'itinéraire « du Léman à la Méditerranée », il n'y a pas de panneaux indicatifs après celui du giratoire dans Vulbens sur la D908A.